Conseil en Gestion de Patrimoine

L'Atelier du Patrimoine
CONSEIL • IMMOBILIER • PLACEMENTS

Nos Domaines d'Intervention

Conseil - Immobilier - Épargne - Retraite - Défiscalisation - Prévoyance

Conseil

- ✓ **Audit** Patrimonial et **Bilan Successoral** (analyse détaillée de votre situation patrimoniale)
- ✓ **Suivi annuel** de patrimoine et produits financiers externes
- ✓ **Analyse de portefeuille**
- ✓ **Assistance administrative** et **fiscale**

Immobilier

- ✓ **Location Meublée avec Amortissement** (location meublée avec non-fiscalisation des loyers)
  - ➢ *Résidences Seniors, pour Étudiants, de Tourisme, EHPAD, Affaires*
- ✓ Dispositif **Jeanbrun** (statut du bailleur privé)
- ✓ Investissement en **Nue-Propriété**
- ✓ **Déficit Foncier** (location nue avec travaux)
- ✓ Loi **Malraux** (location nue avec travaux permettant une réduction d'impôt)
- ✓ Dispositif **Monuments Historiques** (location nue avec travaux)
- ✓ Pierre Papier : **SCPI** de rendement, **SCPI** de valorisation & **SCPI** fiscales (réduction d'impôt)
  - ☑ *Pleine propriété ou démembrement* ☑ *En cash ou à crédit* ☑ *En direct ou dans le cadre fiscal de l'assurance-vie*
- ✓ Pierre Papier : **OPCI** avec la fiscalité avantageuse de la location meublée

Placement Financier

- ✓ Contrat d'**Assurance-vie** et de **Capitalisation**
- ✓ **Epargne Retraite** : Plan Epargne Retraite individuel (PERin)
- ✓ **Prévoyance Madelin TNS**, contrat Homme clé, indemnités journalières, frais généraux
- ✓ **Capital décès et invalidité**, accident de la vie
- ✓ **Capital Investissement** (Private Equity) : investissement au capital de PME **non cotées en Bourse**
- ✓ **FCPR** : Soutenir des PME matures non cotées ou financer la croissance de promoteurs immobiliers
- ✓ **FCPI / FIP** métropole, outre-mer et corse : Capital Investissement avec réduction d'impôt
- ✓ **Girardin Industriel** sécurisé (réduction d'impôt)

Emprunt Bancaire

- ✓ **Financement immobilier et SCPI**
- ✓ Rachat de prêt
- ✓ Restructuration de Crédit
- ✓ **Assurance emprunteur**

L'ATELIER DU PATRIMOINE

Parc du Haut Touquet – Bât. A
68 rue de Wambrechies
59520 Marquette-Lez-Lille

www.AtelierPatrimoine.fr

Tél : 06 08 30 19 58
contact@atelierpatrimoine.fr

anacofi association nationale des conseils financiers anacofi-cif

SARL au capital de 2 000 €, RCS de Lille Métropole sous le numéro SIREN 537 387 144, code APE 6832B, TVA intracommunautaire FR07537387144, enregistrée à l'ORIAS sous le n° 12 068 149 (www.orias.fr) en qualité de Conseiller en investissement financier (CIF) adhérent à l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, Courtier d'assurance ou de réassurance (COA), Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP). Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle N°CPI 5906 2018 000 026 094 délivrée par la CCI Grand Lille. RC Professionnelle et Garantie Financière n°7400026945 souscrites auprès de ZURICH INSURANCE PLC 112 avenue de Wagram 75017 Paris. La société ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

L'ATELIER DU PATRIMOINE
CONSEIL • IMMOBILIER • PLACEMENTS

NOTRE MÉTIER

Nous vous accompagnons dans la constitution, la gestion et l'optimisation de votre patrimoine

« L'ATELIER DU PATRIMOINE » intervient à vos côtés pour comprendre vos besoins, vos attentes et vous proposer des solutions d'investissements adéquates. Nous vous expliquons, en toute objectivité, les principes et les règles associés à ces solutions et nous vous assistons pour les mettre en œuvre.

Choisir un Accompagnement Global

1) Un conseil sur-mesure **2) Une sélection d'investissements** **3) Un accompagnement personnalisé**

« L'ATELIER DU PATRIMOINE » fait valoir à ses clients un accompagnement global en gestion de patrimoine, allant du diagnostic au suivi, en passant par la mise en œuvre des recommandations. L'approche patrimoniale globale consiste donc à adopter, pour chaque client, une vision transversale de sa situation afin de prendre en considération tous les aspects susceptibles d'influer sur son patrimoine : fiscal, juridique, économique, civil, social, patrimonial.

Choisir la Liberté Capitalistique

Un conseil sans pression commerciale : notre capital social est exclusivement détenu en interne, sans aucune banque, assureur, promoteur ou fonds d'investissement.

Choisir une Analyse Pluridisciplinaire

Parce qu'une accumulation de placements constitue rarement un patrimoine optimisé, notre démarche consiste à analyser les 4 piliers de votre patrimoine grâce à nos 4 pôles d'expertises :

Stratégie Patrimoniale **Investissements Immobiliers** **Placements Financiers** **Organisation juridique**

Choisir un Conseil Fiable

« L'ATELIER DU PATRIMOINE » est membre d'une association professionnelle généraliste (ANACOFI) ainsi que des associations professionnelles spécifiques à chaque métier (ANACOFI-CIF, ANACOFI-COURTAGE, ANACOFI-IMMO). Ceci est gage de notre professionnalisme, de notre formation constante et de notre respect de la réglementation.

Choisir de Partager nos Valeurs

Compétence **Professionnalisme** **Disponibilité** **Réactivité** **Rigueur** **Ethique**

CODE DE BONNE CONDUITE

« L'ATELIER DU PATRIMOINE » s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF.

Toujours agir dans l'intérêt du client.
Maintenir et développer notre compétence.
Disposer des moyens nécessaires à l'exercice de notre profession.
Conseiller avec transparence et une totale neutralité.
Respecter le secret professionnel.
Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige.
Lutter contre le blanchiment d'argent et le terrorisme.
Faire preuve d'honnêteté, de probité et d'intégrité professionnelle.

VOS GARANTIES

Nous nous engageons dans une relation de confiance avec vous

La relation de confiance, qui s'établit au fil du temps, entre « L'ATELIER DU PATRIMOINE » et ses clients est fondée sur la confidentialité et s'inscrit dans la durée. « L'ATELIER DU PATRIMOINE » vous assiste dans le suivi de votre situation patrimoniale en fonction de l'évolution de votre vie et de l'environnement juridique et fiscal.
Notre profession est soumise à un ensemble de règles et d'agréments dont nous vous garantissons la plus stricte application.

« L'ATELIER DU PATRIMOINE » ne possède pas de lien capitalistique avec un établissement financier ou un promoteur immobilier. Ce choix garantit une totale liberté de sélection de nos partenaires et de solutions pour nos clients. Ainsi, nous sommes en mesure de diversifier vos investissements et de réduire vos risques.